

CONVENTION CITOYENNE SUR LA FIN DE VIE

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES ENRICHISSENT LE DÉBAT AVEC LA PAROLE DE VIEILLES ET VIEUX CITOYENS SUR LA FIN DE VIE

Alors que les travaux de la convention citoyenne sur la fin de vie se concluent, les Petits Frères des Pauvres, forts d'une expertise reconnue depuis plus de 75 ans dans l'accompagnement des personnes malades ou en fin de vie, présentent aujourd'hui le résultat d'un recueil de paroles de vieilles et vieux citoyens qui ont souhaité s'exprimer sur la fin de vie, sur leur fin de vie. Les paroles de 122 personnes âgées de 52 à 97 ans, accompagnées par l'association, viennent nourrir le débat et permettent à l'Association de proposer tout un volet de préconisations.

⇒ MIEUX FAIRE CONNAITRE LES DISPOSITIFS ET L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Loi Claeys-Leonetti, directives anticipées, personne de confiance, tous les dispositifs concernant la fin de vie sont largement méconnus des personnes accompagnées par l'Association qui ont répondu (65 % des répondants ne connaissent pas la loi Claeys-Leonetti). Et quand elles disent connaître certains de ces dispositifs, ils restent dans leur globalité très flous ou mal appréhendés.

⇒ ÊTRE VIGILANT AVEC LES PLUS VULNÉRABLES

Même si la convention citoyenne sur la fin de vie n'est pas connue par 62 % des répondants, le débat sur la thématique et les évolutions possibles à apporter suscitent de l'intérêt et donnent lieu à des avis partagés. L'intérêt pour le sujet révèle aussi l'extrême fragilité de personnes très isolées et de celles qui se considèrent comme un poids pour la société.

⇒ MOURIR ENTOURÉ

Si la mort n'est pas une préoccupation pour 69 % des répondants, ce qui est important à leurs yeux, c'est la façon dont leur fin de vie va se dérouler. Douceur, sans souffrance, ne pas mourir seul, mourir chez soi sont des termes qui reviennent très régulièrement.

⇒ AIDER À LA PRISE DE PAROLE SUR LA FIN DE VIE

La fin de vie reste un sujet difficile à aborder, pour la personne elle-même mais aussi pour son entourage : 19 % des répondants n'ont personne à qui en parler. Elle fait pourtant partie de la vie et doit être un temps où il est indispensable d'être accompagné, soutenu et écouté.

⇒ TENIR COMPTE DE LA PAROLE DES AÎNÉS

Comme le précise Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres : *Ces vieilles et vieux citoyens ont peu l'occasion de prendre la parole, la leur donner nous permet de mesurer collectivement la profonde méconnaissance des dispositifs existants et de souligner la vulnérabilité de celles et ceux qui pensent être une charge pour la société ou qui n'ont personne à qui parler de leur fin de vie. Le législateur doit aussi en tenir compte.*

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

CONTACT PRESSE

Meryl Le Breton
Attachée de presse
T : 01 49 23 14 93
M : 07 71 92 87 87

service.presse@petitsfreresdespauvres.fr

LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Poursuivre la communication grand public sur la loi Claeys-Leonetti**, sa philosophie, ses dispositifs, les directives anticipées et la personne de confiance en l'adaptant mieux à une population âgée.
- **Fournir aux professionnels du médical et du médico-social un kit de communication** (dépliants, affiche) en FALC (facile à lire et comprendre) à disposer dans les lieux accueillant leur public et prévoir un accompagnement pour son appropriation.
- **Construire, avec les caisses de retraite et les mutuelles, une communication** qui pourrait être envoyée à leurs assurés, par voie postale et grâce à une newsletter et expérimenter des ateliers d'information sur la thématique.
- **Introduire, dans les obligations des sociétés de service funéraire, une obligation d'information** des personnes en matière de directives anticipées et de désignation d'une personne de confiance, lors de la signature d'une convention obsèques.
- **Lancer une grande campagne nationale de communication contre l'âgisme** et ses méfaits.
- **Mener une stratégie ambitieuse de lutte contre l'isolement des personnes âgées** dans les politiques du « bien-vieillir » à tous les échelons : national, régional, départemental et local, en faisant du maintien du lien social une priorité.
- **Soutenir le bénévolat d'accompagnement et favoriser l'engagement citoyen** de proximité auprès des personnes âgées.
- **Doter suffisamment chaque département en unités de soins palliatifs** et développer les unités mobiles de soins palliatifs.
- **Instaurer l'obligation d'une prise en charge palliative de la fin de vie dans le projet d'établissement de tous les EHPAD.**
- **Développer le bénévolat d'accompagnement des personnes en fin de vie**, à domicile, en milieu hospitalier et en EHPAD, avec une communication grand public réalisée par le centre national de Soins Palliatifs et une sensibilisation des soignants à la complémentarité de leurs actions avec celles des bénévoles.
- **Favoriser et soutenir le développement d'initiatives** permettant de parler de la fin de vie à destination des citoyens (familles, aidants, bénévoles).
- **Rendre obligatoire une formation sur les soins palliatifs** et sur les différents dispositifs liés à la fin de vie pour l'ensemble des professionnels du sanitaire et également pour tous les professionnels du médico-social intervenant à domicile, en EHPAD ainsi que dans les structures du secteur hébergement et insertion.
- **Rendre les communes compétentes en matière de prévention de l'isolement social** des personnes endeuillées par la perte récente de leur conjoint.

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

CONTACT PRESSE

Meryl Le Breton
Attachée de presse
T : 01 49 23 14 93
M : 07 71 92 87 87

service.presse@petitsfreresdespauvres.fr